



**Monsieur Bernard Fischer**

*Président de la Communauté de communes du Pays de Sainte Odile*  
36-38 rue du Maréchal Koenig  
CS 50085  
67213 OBERNAI CEDEX

Obernai, le 13 avril 2023

**Objet : Article 9 règlement intérieur – Question écrite**

**Equipements nautiques - Répartition 2021 des heures d'ouverture par activité**

**PJ : . OFGPL 10-2021 - Analyse coût de fonctionnement des piscines**

**. Association Finances, Gestion, Évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE, OFGPL, Angers Loire Métropole : les piscines et centres aquatiques, combien ça coûte ?**

**Copie : Préfecture**

Monsieur le Président,

Au vu de l'évolution du coût de gestion de nos équipements aquatiques, notre groupe s'est intéressé aux travaux menés par l'*Observatoire des Finances et de la Gestion publiques locales (OFGL)* et par l'association *AFIGESE*, réunissant des professionnels des collectivités territoriales qui contribuent à la réflexion des instances publiques. Ces organismes mettent en avant la mission de service public des équipements aquatiques dont la finalité reste l'apprentissage de la natation aux enfants, tout en pointant la nécessité pour les collectivités d'optimiser leurs équipements.

Ainsi, en octobre 2021, l'*OFGL* a publié un document de référence « **Cap sur le coût de fonctionnement des piscines communales et intercommunales** » et en janvier 2023, à l'initiative de l'*AFIGESE*, de l'*OFGL* et de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole, a été publié un recueil intitulé « **les piscines et centres aquatiques, combien ça coûte ?** » issu d'un travail de benchmark réalisé auprès de onze collectivités exploitant au total 39 piscines, dont 34 en régie et 5 en Délégation de Service Public (DSP).

Ces travaux tendent à mieux apprécier les coûts de fonctionnement des équipements aquatiques, en vue d'aboutir à des référentiels de coûts et au partage des meilleures pratiques.

Les données recueillies par l'*AFIGESE* ont porté sur les activités de l'année 2019, avant les crises sanitaire et énergétique et ont abouti à la rédaction de fiches synthétiques par équipement. Les travaux mentionnés sont joints en annexe à la présente.

Dans le contexte actuel, ces démarches sont pertinentes et nous souhaiterions que notre collectivité puisse s'y associer d'une façon ou d'une autre.

Les fiches synthétiques produites font état de données utiles pour apprécier le coût des équipements aquatiques.

**En prenant exemple sur la méthodologie développée, les informations concernant le coût de nos équipements pourraient être précisées et présentées de façon analytique.**

Quand bien même le rapport d'activité 2021 de notre délégataire livre nombre d'informations, certaines données en sont absentes.

C'est en particulier le cas **des heures d'ouverture de nos équipements** (nombre total d'heures d'ouverture et nombre d'heures d'ouverture tout public), ainsi que du **nombre d'heures ouvertes pour les différents types d'activités proposées** (heures dédiées aux séances publiques, activités encadrées, accueil des scolaires ou des clubs). Cette notion diffère de l'amplitude horaire.

Seul le nombre d'heures affectées au club des Dauphins (3 879 h) est précisé pour l'exercice 2021.

Aussi bien pour la Piscine de plein-air que pour l'Espace aquatique L'O, **outre le coût de fonctionnement classique** (ensemble des charges de fonctionnement : frais de personnel fluides, locaux, autres charges), il serait intéressant de disposer **du coût complet** (intégrant la notion d'amortissement au coût classique de fonctionnement), ainsi que le **coût net de chaque équipement** (charges de fonctionnement avec amortissement moins produits issus de l'activité).

Ramenés au nombre de jours d'ouverture ou à la fréquentation, les **coûts journaliers nets** et **coûts par passage** pourraient ainsi être évalués pour nos deux équipements.

Nous espérons que ces propositions trouveront un accueil favorable et que vous transmettez nos observations au délégataire Récréa avant la finalisation de son rapport annuel 2022.

**Dans l'intervalle, nous sollicitons pour l'exercice 2021 la communication du nombre total d'heures d'ouverture et du nombre d'heures d'ouverture tout public de nos équipements, ainsi que de la répartition des heures ouvertes pour les différents types d'activités pratiquées.**

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Pour le Groupe Imaginons Obernai,  
Catherine Edel-Laurent

